

## ***Nature et culture à travers l'histoire***

Auteur : Michel Rouche (historien)

Date de publication : 2005

---

**Résumé :** Puisque le rapport entre nature et culture est appréhendé d'une façon particulière par la théorie du *gender*, il s'avère utile de mieux cerner ces deux notions complexes, d'autant plus que la frontière les séparant s'est déplacée sans cesse au cours des siècles. La question clef peut ainsi se formuler en ces termes : y'a-t-il quelque chose d'immuable propre à chaque homme et à chaque femme ? La spécificité de chacun des deux sexes est-elle reconnaissable dans une nature masculine et une nature féminine ?

**Auteur :** Professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne, a reçu le Premier Grand Prix Gobert d'histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en 1980. Lauréat de l'Institut et Grand Prix Chateaubriand pour son ouvrage sur Clovis, il a été l'organisateur du Quinzième Centenaire du baptême de Clovis en 1996 (on lui doit le monumental *Clovis, histoire et mémoire*, PUPS, 1997). Auteur de nombreux livres, dont *Les Empires universels* (1998), *Les Racines de l'Europe* (2003), *Histoire de l'enseignement et de l'éducation* (2003), *Les Origines du christianisme* (2007), *Petite histoire du couple et de la sexualité* (2008), et *Le Moyen Âge en Occident* (2008), tiré à plus de 100 000 exemplaires. Sa réputation mondiale lui a valu d'être invité cinq fois aux Settimani di Studio del Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo ainsi qu'à l'Institute for Advanced Study de l'université de Princeton, New Jersey.

---

Y a-t-il quelque chose d'immuable propre à chaque homme et à chaque femme ? La spécificité de chacun des deux sexes est-elle reconnaissable dans une nature masculine et une nature féminine ?

Ces deux notions voient leur sens varier au cours de l'histoire, et la frontière entre nature et culture se déplacer sans cesse.

- Pour Platon, Aristote et leurs successeurs, la nature est une force semi-divine qui transforme l'idéal en réel. Elle est la force d'une loi morale.
- En sens inverse, chez Chrysippe, Sénèque et Tertullien, elle est un principe matériel incluant l'âme à valeur universelle.
- Pour les Romains, la *cultura agri* et la *cultura animi* sont des processus d'achèvement de la terre et de l'homme, le résultat du passage de la sauvagerie à la civilisation (*kultur* au sens allemand).
- Pour le juriste par excellence qu'est Ulpien (II<sup>e</sup> siècle): « Le droit naturel est ce que la nature a enseigné à tous les êtres vivants. »
- Mais en sens inverse, Isidore de Séville : « Le droit naturel est commun à toutes les nations parce qu'il repose sur l'instinct naturel et non sur la législation. » Les lois seraient donc ici du domaine de la culture.
- Clément d'Alexandrie qui a la même définition que Philon d'Alexandrie écrit : « avoir des rapports sexuels à d'autres fins que la procréation c'est outrager la nature ». Mais pour

Philon le célibat est contre nature ainsi que le fait de garder une épouse stérile. Clément ajoute dans le Pédagogue : « Jamais on ne saurait contraindre la nature au changement. » Elle est donc immuable. La culture ne peut l'influencer.

- Avec Augustin la nature humaine est source d'ordre moral « si tout ce qui existe entre dans l'ordre divin », car la nature humaine créée saine, a été corrompue par le péché. Cette définition s'est répandue sans aucune contradiction jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Vient dans ce sens Boèce (VI<sup>e</sup> siècle), après la définition des deux natures du Christ : la nature est tout ce qui est, tout ce qui agit, le principe du mouvement, la qualité inhérente de quelque chose. Mêmes définitions chez Jean Scott Erigène, et Alain de Lille.
- Mais en même temps apparaissent des confusions entre nature et culture, comme chez Jonas d'Orléans : « Tous les hommes sont égaux par nature car il en était ainsi à l'origine ». Et dans le même ouvrage, reprenant Augustin, « il est hors de doute que l'ordre de la nature accorde aux hommes la primauté sur les femmes et non aux femmes sur les hommes ».
- Tout ceci est repris, amalgamé dans le Décret de Gratien : « le naturel rassemble en lui le contour des lois et de l'Évangile, selon lequel chacun est tenu de traiter autrui comme il voudrait l'être et de ne rien lui faire qu'il ne voudrait qu'il soit fait à lui-même ».
- Thomas d'Aquin a synthétisé le tout. Le dessein de la nature représente la volonté de Dieu. La nature est la participation des créatures rationnelles : la loi éternelle. La nature est à la fois raison et moralité. Nature et surnature ne font qu'un. Mais c'est le même qui affirme en même temps « la femme a naturellement moins de noblesse et de dignité que l'homme ».

C'est du côté protestant qu'au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle démarre une nouvelle conception de la nature. Grotius en 1625, Puffendorf en 1672, etc. Ces juristes réclament une autonomie complète du droit naturel par rapport à Dieu. Du coup, la nature devient un ensemble de lois constatables scientifiquement et rationnellement. Elles s'imposent au législateur. Cette Nature laïcisée devient une divinité abstraite. Pour les uns elle est bonne : rien n'est contre-nature, comme chez Diderot. Pour d'autres, comme Kant, les lois de la raison pure impliquent que les processus naturels soient encadrés par des contrats interdisant ce qui est contre-nature. Pour Rousseau, il est de droit naturel que les parents marient d'office leurs enfants. Mais personne ne peut dire où se trouve la distinction entre nature et culture, d'autant plus que la découverte des « cultures » américaines, indiennes ou chinoises relativise, pour le retour au bon sauvage de Tacite, le droit naturel normatif.

Si le XIX<sup>e</sup> siècle conserve strictement ce dernier dans le cadre du Code civil de 1804, cela vient du maintien des sociétés rurales habituées au respect de la nature cosmique et anthropologique. Celle-ci ne tarde pas avec l'urbanisation et la technologie à être transformée au XX<sup>e</sup> siècle au point d'en être qualifiée d'artificielle. L'existence des concepts de nature et de culture est niée. Peter Jacobsen déclare en 1880 que le naturel a perdu tout contenu. Dans les années 50 du XX<sup>e</sup> siècle, Léo Strauss a répandu l'idée qu'à l'instar des « sociétés froides », les cultures sont des inventions purement subjectives. Tout est différences, il n'y a pas d'identité, pas de nature. Tout est cultures. À l'inverse le philosophe Derrida prône la déconstruction des systèmes culturels pour retrouver la nature, car tout est nature. Le mouvement écologique tente de restaurer une nature mythifiée, alors qu'elle a toujours été « cultivée » par l'homme depuis son apparition. Le poids des paysans étant désormais minoritaire, tout devient culture. Le terme de nature signifie aujourd'hui dans l'esprit de nos contemporains l'ensemble des processus biologiques des êtres vivants. Ces derniers peuvent être modifiés à volonté par la technologie. Tout est fabrication intellectuelle ou sociale. « L'un est l'autre » pour Elisabeth Badinter. La nature en soi n'existant plus, le droit est devenu

après 1960 un droit évolutif. La norme n'existe pas. Enfin, lorsque le sens des limites naturelles disparaît, la conception de la Nature de l'époque des Lumières peut déboucher sur ses conséquences ultimes. « La Nature n'a créé les hommes que pour qu'ils s'amuse de tout sur la terre... Tant pis pour les victimes, il en faut » avait proclamé Sade. Le décrochage de l'idée de nature d'avec le plan de Dieu sur les hommes aboutit ainsi à sa disparition par déconstruction ou par création verbale d'une autre nature, nominaliste celle-là. Nous sommes donc aujourd'hui en plein confusionnisme mental, puisque la technologie peut fabriquer du naturel artificiel et du culturel médiatique.

Comment en est-on venu là ? Par le refus chez les auteurs païens de la prise en considération du temps de l'histoire. Alors qu'Aristote savait qu'il y avait encore à son époque des sociétés matriarcales, il n'en considéra pas moins la domination de l'homme sur la femme comme naturelle. Le modèle païen, comme on le voit par les citations précédentes, confond nature et culture, en un tout immuable. Quant aux Pères de l'Église, ils ont oublié la pensée de saint Irénée sur la théologie de l'histoire à partir de l'époque carolingienne. Celle-ci n'a été retrouvée qu'après 1945. Or, déjà, Jacques Maritain avait été obligé d'écrire une théologie de l'histoire absente de l'œuvre de Thomas d'Aquin. Depuis 1950 au moins six ouvrages sur la théologie de l'histoire sont parus, dont ceux de Fessard et d'Urs Von Balthasar.

Désormais, les différences structurantes de l'humanité, mâle femelle, père mère, épouse époux, frère sœur, ne peuvent plus être analysée en termes de nature et de culture. Dans une perspective pastorale, cette distinction dualiste doit être abandonnée au profit d'une vision moniste de la personne humaine, appelée à être soi-même par l'Autre et l'autre. D'ailleurs en hébreu « être » signifie « devenir ». La différence est œuvre du temps, l'expérience du temps dans la chair.